



# Aide à la scolarité / Conseil Général des Deux-Sèvres

publié le 21/01/2020 - mis à jour le 22/01/2020

---

Si votre enfant est scolarisé en Deux-Sèvres, vous pouvez peut-être prétendre à une aide à sa scolarité.

Consultez le lien suivant :

<https://www.deux-sevres.fr/services-en-ligne/aides-et-subventions/guide-des-aides/aide-la-demi-pension> ↗



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**